

DES ACTIVITÉS

SOUS-TRAITANCE LOGISTIQUE / CONDITIONNEMENT :

- Cartonnage
- Conditionnement en salle propre
- Conditionnement / Emballage
- Gestion plateforme logistique / E Commerce
- Montage / Assemblage

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE :

- Câblage / Filerie
- Couture
- Mécanique
- Mécano-soudure
- Menuiserie industrielle
- Montage électromécanique
- Tôlerie fine

PRODUCTIONS PROPRES :

- Caisserie en bois
- Mobilier d'extérieur en bois
- Restauration collective
- Sublimation céramique

PRESTATION DE SERVICES :

- Blanchisserie industrielle
- Collecte / Tri / Destruction
- Entretien Espaces Verts
- Mailing / Mise sous plis/ Routage
- Reprographie

DES RÉFÉRENCES

ABB FRANCE, ADREA, AEPI, AIRSTRAR, BIOMERIEUX, CARREFOUR, CASINO, CALOR, CANSON, CHU GRENOBLE, CCI DE GRENOBLE, COPPELIA, DANISCO, EDF, ESC GRENOBLE, FEDERAL MOGUL, GEG, GIFRER BARBEZAT, HEWLETT-PACKARD, IEP GRENOBLE, LE DAUPHIN, LE DINDON (@COMMERCE), MAFELEC, MGE UPS, MAIRIE DE VOIRON, MOBIMUR, PAYS DU VOIRONNAIS, POMAGALSKI, SOCIETE DE MENUISERIE, SEPAL, PREMALLIANCE, SCHNEIDER, SOCIETE GENERALE, SORODHEL, STEELMAG, SPIT, TECUMSEH, TEFAL, VULPIPLAST...

L'AFIPH EN CHIFFRES : 2 200 FAMILLES ET AMIS,
2 600 USAGERS, 3 500 PLACES EN ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES, 2 300 SALARIÉS, 23 ÉTABLISSEMENTS ET
SERVICES EN ISÈRE, 120 SITES,
700 ACCOMPAGNEMENTS AU SAVS

afiph accompagner
le handicap
www.afiph.org

**association familiale de l'Isère
pour personnes handicapées**
association loi 1901 déclarée n°4596
reconnue d'utilité publique (décret du 11 mars 1968)

Co-financement des Esat



POUR CONTACTER

Le service commercial Afiph Entreprises

Tél. 04 38 49 98 12

Courriel : afiphentreprises.commercial@afiph.org

SAVOIR PLUS :

www.afiph-entreprises.org

Le Siège de l'Afiph

3 avenue Marie Reynoard / CS 70003

38029 Grenoble cedex 2

Tél. 04 76 46 39 66

Courriel général : accueil@afiph.org

SAVOIR PLUS :

www.afiph.org

accompagner, chaque jour, la personne
handicapée dans son parcours de vie

afiph ENTREPRISES
www.afiph.org

TRAVAIL ADAPTÉ



ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES
D'AIDE PAR LE TRAVAIL

association familiale de l'Isère
pour personnes handicapées



QU'EST-CE QU'UN ESAT ?

Un Etablissement et Service d'Aide par le Travail, est un établissement médico-social dont le financement est assuré par l'ARS AURA.

Lieu de production et de travail, comme une entreprise traditionnelle, l'ESAT est aussi un lieu de formation et de soutien médico-social qui, grâce à des accompagnements et à un encadrement spécifique, contribue au développement et à l'insertion de la personne handicapée dans la vie de la Cité.

La personne effectue un travail adapté défini dans le cadre de son projet de vie, valorisant ses capacités. Elle perçoit une rémunération liée à son activité de production, complétée par des aides des pouvoirs publics.

ESAT ET PRÉFÉRENCE SOCIALE

La réglementation impose aux entreprises du secteur privé et public de 20 salariés ou plus, d'employer des travailleurs handicapés. Le respect de cette réglementation étant souvent difficile, la collaboration avec un ESAT sur des activités de sous-traitance, ou autre, est un moyen de couvrir la moitié de son obligation, diminuant ainsi la contribution obligatoire à l'Agéfiph ou au FIPHFP.

Au-delà de la réponse obligatoire, collaborer avec un ESAT vous inscrit dans une démarche citoyenne de Responsabilité Sociale de l'Entreprise, valorisante en termes d'image et porteuse de sens et d'éthique. Vous contribuez ainsi aux enjeux de développement durable et à l'effort de cohésion sociale.

UN RÉSEAU DÉPARTEMENTAL

- 1 200 professionnels handicapés,
- 300 encadrants qualifiés,
- 5 Esat, 14 sites en Isère,
- des prestations, des services. des métiers.



■ AFIPH ENTREPRISES AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

1 site de production (Grenoble)

20, rue Leconte de Lisle
38029 Grenoble Cedex2
Tél. 04 38 49 98 10 Fax .04 38 49 98 90

RESPONSABLES :

Directeur : Frédéric LEBLANC
Tél (LD). 04 38 49 98 18
Portable : 06 47 39 99 89
frederic.leblanc@afiph.org

Directrice adj : Anne Lise CAUSSE
Tél (LD). 04 38 49 85 86
Portable : 06 86 02 04 97
annelise.causse@afiph.org

■ AFIPH ENTREPRISES SUD-ISÈRE / GRÉSIVAUDAN

4 sites de production (Susville, Vizille, Champ sur Drac, Lumbin)

ZI Susville
BP 27 38350 La Mure
Tél. 04 76 81 07 57 Fax .04 76 81 51 98

RESPONSABLES :

Directeur : Frédéric LEBLANC
Tél (LD). 04 76 81 07 57
Portable : 06 47 39 99 89
frederic.leblanc@afiph.org

Directrice adj : Patricia ODDOS
Tél (LD). 04 76 81 51 94
Portable : 07 63 90 59 76
patricia.oddos@afiph.org



■ AFIPH ENTREPRISES ISÈRE RHODANIE

3 sites de production

(Vienne, Pont Evêque, St Maurice l'Exil)
ZA la Gère - Malissol
38200 Vienne
Tél. 04 74 53 76 60 Fax .04 74 53 76 61

RESPONSABLES :

Directeur : Denis JEUNE
Tél (LD). 04 74 53 76 76
Portable : 06 84 97 80 83
denis.jeune@afiph.org

Directeur adj : Nicolas MACHON
Tél (LD). 04 74 53 89 51
Portable : 06 80 44 01 86
nicolas.machon@afiph.org

■ AFIPH ENTREPRISES NORD-ISÈRE

3 sites de production

(St Clair de La Tour, Bourgoin-Jallieu, La Tour du Pin)
105, route de Combécot
38110 Saint Clair de La Tour
Tél. 04 74 83 24 50 Fax .04 74 97 67 15

RESPONSABLES ::

Directeur : Denis JEUNE
Tél (LD). 04 74 83 24 50
Portable : 06 84 97 80 83
denis.jeune@afiph.org

Directrice adj : Chantal MILLON
Tél (LD). 04 74 83 24 52
Portable : 06 86 55 15 97
chantal.millon@afiph.org

■ AFIPH ENTREPRISES CENTRE ISÈRE

3 sites de production

(Voiron, La Buisse, Vinay)
111, rue du Docteur Valois
38500 Voiron
Tél. 04 76 67 01 02 Fax .04 76 67 01 90

RESPONSABLES :

Dir transition : Frédéric LEBLANC
Tél (LD). 04 76 67 02 77
Portable : 06 47 39 99 89
frederic.leblanc@afiph.org

Directeur adj : Vincent DESRUELLE
Tél (LD). 04 76 67 55 10
Portable : 06 84 23 81 80
vincent.desruelle@afiph.org

LES CONTACTS COMMERCIAUX

- Sébastien CHAVE
Portable : 06 74 22 22 43
sebastien.chave@afiph.org
- David SCHMITT
Portable : 06 85 53 71 12
david.schmitt@afiph.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour satisfaire à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés, vous pouvez faire appel aux Esat. Le code des marchés publics a prévu cette facilité, dans son article 15 pour réserver certains lots ou marchés à des ESAT ; dans son article 77.III pour les besoins occasionnels de faible montant ; ou dans son article 14 qui permet d'insérer des clauses sociales comme conditions d'exécution du marché.